

MAIRIE DE LA FALAISE



Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton de Limay

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018

Le 10 avril 2018, le conseil municipal, légalement convoqué le 3 avril 2018, s'est réuni à 18h30, en séance publique à la mairie sous la présidence de Maryse DI BERNARDO, maire.

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	8
Pouvoirs :	2

Etaient présents:

Mesdames et Messieurs ANDRÉ François-Xavier, BLONDEAU Corinne, COUTREAU Jean-Marie, DI BERNARDO Maryse, DUCLOS Patricia, GOULAY Joël, LESOURD Monique et SONGEUR Sylvie formant la majorité des membres.

Etaient absents:

Mesdames DHOOGHE Véronique et MENDES Frédérique (excusée – pouvoir à DUCLOS Patricia), Messieurs DA COSTA Alberto, (excusé), DÉCALOGNE Charles, MAUDUIT Lilian, PHELIPPOT Samuel (excusé), RIAUX Xavier (excusé – pouvoir à DI BERNARDO Maryse).

Madame SONGEUR Sylvie a été élue secrétaire de séance.

Communications préalables

• Approbation du PLU de La Falaise :

Comme prévu, le conseil communautaire de GPS&O a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de notre commune, avec un nombre de votes favorables très satisfaisant puisque supérieur à ceux des PLU d'autres communes également à l'ordre du jour.

Hormis les corrections apportées pour être conforme au Plan d'Occupation des Sols révisé en 2011 (révision en collaboration avec les services de la ville de Puteaux), il n'est pas donné suite à leur demande de constructibilité sur le domaine du château.

GPS&O travaille actuellement sur son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui entérinera également cette position.

• Antenne téléphonique Free :

Suite à l'information faite au conseil lors de la dernière séance, Madame le maire indique qu'à ce jour, le courrier de Free ne nous est toujours pas parvenu concernant le choix de coloris pour la peinture du pylône.

• Police pluricommunale :

Madame le maire a rencontré le chef de la police pluricommunale, M. Grégory BION. Il en ressort qu'un demi-poste pour la commune de La Falaise serait envisageable, le coût d'un poste complet étant trop important (environ 35 000 €). Une concertation avec les maires des communes concernées est prévue (Épône, Mézières-sur-Seine et Nézé), d'autant que ce demi-poste pourrait être complété par une de ces communes dans le cadre de leur projet d'augmentation de l'amplitude horaire de la police pluricommunale (extension aux samedis matins).

Ce partenariat ne remplace en rien le service rendu par la gendarmerie, qui sera toujours en charge des affaires communales (vol, dégradation....).

• Déploiement de la fibre optique :

GPS&O a délivré la permission de voirie à la société TDF et l'armoire technique leur a été livrée, son installation devrait intervenir courant avril, conformément au planning prévu.

1. Compte rendu de la séance du 13 mars 2018

Madame le Maire en donne lecture et le soumet au vote de l'assemblée : il est adopté à l'unanimité.

FXA
LM
Jre
CB

2. Compte de Gestion 2017

3. Compte Administratif 2017

Madame le Maire rappelle aux conseillers présents que la comptabilité des collectivités fait l'objet d'une double écriture : le Compte de Gestion est le document budgétaire établi par la Trésorerie d'Épône, comptable assignataire de la commune, tandis que le Compte Administratif est celui établi par les services de la collectivité ordonnatrice.

Le compte administratif et le compte de gestion doivent être identiques. Chaque année, le Conseil municipal délibère sur la conformité du compte de gestion présenté par le Trésorier la loi faisant obligation aux communes de se prononcer sur le compte de gestion avant l'adoption du compte administratif correspondant.

- Le résultat de l'exercice 2017, après vérification avec la Trésorerie d'Épône, se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	436 650.74 €	9 809.12 €
Dépenses	469 740.71 €	17 576.65 €
Résultats/section	-33 089,97 €	-7 767,53 €
Résultats cumulés 2016	19 221,19 €	88 670,94 €
Résultats cumulés 2017	-13 868,78 €	80 903,41 €
	67 034,63 €	

Nous constatons pour la 1^{ère} fois un déficit de fonctionnement, qui s'explique principalement par une baisse des recettes par rapport à celles prévues :

- DGF : - 5 000 €
- Convention avec la CU GPS&O pour la mise à disposition de personnel pour la compétence voirie : le remboursement des frais de personnel n'a pu être demandé pour 2017, la convention n'ayant été conclue qu'en ce début d'année (- 10 000 €)
- Le Compte de gestion 2017 établi par la Trésorerie d'Épône (extraits ci-après) est conforme au Compte administratif 2017 tel que présenté ci-dessus.
- Les restes à réaliser 2017 s'établissent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2017
		Réalisée 2017
		Non réalisée 2017 : RAR
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »		
2135	Programme 2017 de sécurisation au risque attentat de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 33 <i>En attente du FIPDR demandé en octobre 2016 (48 315 € - Art. 1328)</i>	60 395,00 €
		0,00 €
		60 395,00 €
2135	Changement des menuiseries de l'école « Les 3 Tilleuls » Opération n° 34	27 000,00 €
		0,00 €
		27 000,00 €
		87 395,00 €

Délibération n° MD 737/2018 relative au vote du Compte de Gestion 2017 adoptée à l'unanimité.

Délibération n° MD 738/2017 relative au vote du Compte Administratif 2017 adoptée à l'unanimité, Madame le maire ayant quitté la séance.

FXA
LM
S
SAC
CR

EXTRAITS DU COMPTE DE GESTION 2017

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078103

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. EPONE

ETABLISSEMENT : LA FALAISE

Résultats budgétaires de l'exercice

21600 - LA FALAISE

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES					
Prévisions budgétaires totales (a)	196 988,44	476 219,19		673 207,63	
Titres de recette émis (b)	9 809,12	436 650,74		446 459,86	
Réductions de titres (c)	0,00	0,00		0,00	
Recettes nettes (d = b - c)	9 809,12	436 650,74		446 459,86	
DEPENSES					
Autorisations budgétaires totales (e)	196 988,44	476 219,19		673 207,63	
Mandats émis (f)	17 576,65	469 782,43		487 359,08	
Annulations de mandats (g)	0,00	41,72		41,72	
Depenses nettes (h = f - g)	17 576,65	469 740,71		487 317,36	
RESULTAT DE L'EXERCICE					
(d - h) Excédent					
(h - d) Déficit	7 767,53	33 089,97		40 857,50	

Exercice 2017

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

21600 - LA FALAISE

RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016		PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017		RESULTAT DE L'EXERCICE 2017		TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE		RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017	
I - Budget principal									
Investissement	88 670,94	0,00		-7 767,53	0,00			80 903,41	
Fonctionnement	19 221,19	0,00		-33 089,97	0,00			-13 868,78	
TOTAL I	107 892,13	0,00		-40 857,50	0,00			67 034,63	
II - Budgets des services à caractère administratif									
TOTAL II									
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial									
TOTAL III									
TOTAL I + II + III	107 892,13	0,00		-40 857,50	0,00			67 034,63	

Exercice 2017

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2017
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	106 415,00	106 400,16	0,00	0,00	14,84
6042	Achat presta° service sauf terra	17 500,00	14 516,07	0,00	0,00	2 983,93
60611	Eau & assainissement	1 850,00	1 308,37	0,00	0,00	541,63
60612	Energie-électricité	21 670,00	20 057,16	0,00	0,00	1 612,84
60622	Carburants	1 200,00	841,09	0,00	0,00	358,91
60623	Alimentation	1 500,00	1 313,50	0,00	0,00	186,50
60624	Produits de traitement	250,00	453,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	329,32	0,00	0,00	70,68
60631	Fournitures d'entretien	2 800,00	2 987,09	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	700,00	235,99	0,00	0,00	464,01
60636	Vêtements de travail	250,00	103,70	0,00	0,00	146,30
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 186,23	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	2 100,00	2 665,47	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	2 250,00	6 510,32	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestat° services	2 680,00	4 107,22	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	9 500,00	10 948,25	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	2 760,00	6 700,62	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	521,30	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 200,00	2 813,03	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	100,00	273,60	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	6 000,00	5 919,66	0,00	0,00	80,34
6182	Doc. générale et Technique	1 250,00	918,66	0,00	0,00	331,34
6188	Autres frais divers	1 068,00	1 089,73	0,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	330,00	330,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	1 949,23	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	108,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 276,00	8 398,28	0,00	0,00	1 877,72
6238	Frais divers de publicité	350,00	266,00	0,00	0,00	84,00
6247	Transp.collectifs	3 010,00	1 560,00	0,00	0,00	1 450,00
6256	Missions	629,00	425,85	0,00	0,00	203,15
6261	Frais d'affranchissement	2 050,00	1 692,33	0,00	0,00	357,67
6262	Frais de télécommunication	2 522,00	2 411,03	0,00	0,00	110,97
627	Services bancaires et assimil	50,00	43,54	0,00	0,00	6,46
6281	Concours divers (cotisations)	1 020,00	761,14	0,00	0,00	258,86
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	1 380,00	0,00	0,00	4 120,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	133,38	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	150,00	142,00	0,00	0,00	8,00
012	Charges de personnel	235 572,00	231 137,55	0,00	0,00	4 434,45
6331	Versement de transport	2 330,00	970,68	0,00	0,00	1 359,32
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 305,00	2 260,21	0,00	0,00	44,79
6338	Autres impôts & taxes	465,00	456,59	0,00	0,00	8,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6411	Personnel titulaire	134 000,00	136 691,74	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	23 287,00	19 557,03	0,00	0,00	3 729,97
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000,00	28 769,28	0,00	0,00	1 230,72
6453	Cotisations caisses retraite	32 535,00	32 933,97	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 650,00	1 213,35	0,00	0,00	436,65
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 700,00	5 767,21	0,00	0,00	932,79
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	357,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	1 600,00	1 634,49	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	500,00	526,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	53 028,00	51 278,00	0,00	0,00	1 750,00
739118	Autres versements de fiscalité	1 750,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
739221	FNGIR	44 565,00	44 565,00	0,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	5 956,00	5 956,00	0,00	0,00	0,00
73928	Autres prélèvements de fiscalité	757,00	757,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	70 375,00	70 375,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	25 700,00	25 821,90	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	1 200,00	1 392,92	0,00	0,00	0,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 600,00	4 448,94	0,00	0,00	151,06
6535	Formation élus	100,00	258,81	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,48	0,00	0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales	29 010,00	28 212,45	0,00	0,00	797,55
6558	Autres dépenses obligatoires	5 375,00	5 884,50	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 590,00	3 590,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges subv. Gest° courante	800,00	765,00	0,00	0,00	35,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		465 390,00	459 190,71	0,00	0,00	6 199,29
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 550,00	10 550,00	0,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc. antér.)	10 550,00	10 550,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	279,19				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		476 219,19	469 740,71	0,00	0,00	6 478,48
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	476 219,19	469 740,71	0,00	0,00	6 478,48
Pour information	0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00	3 468,91	0,00	0,00	531,09
6459	Remb.sur charges de Sécu.	4 000,00	3 468,91	0,00	0,00	531,09
70	Produits des services	46 050,00	35 596,95	0,00	0,00	10 453,05
70311	Concessions dans les cimetières	300,00	609,80	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	33 750,00	32 663,15	0,00	0,00	1 086,85
70688	Autres prestations de services	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 500,00	1 638,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables	500,00	686,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	328 008,00	325 627,83	0,00	0,00	2 380,17
73111	Taxes foncières et d'habitation	224 763,00	224 376,00	0,00	0,00	387,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	884,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	43 795,00	43 795,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	850,00	807,67	0,00	0,00	42,33
7351	Taxe conso finale électricité	12 500,00	9 709,86	0,00	0,00	2 790,14
7381	Taxe add. droits de mutation	46 100,00	46 055,30	0,00	0,00	44,70
74	Dotations et participations	51 440,00	50 670,52	0,00	0,00	769,48
7411	Dotation forfaitaire	35 900,00	35 901,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	5 500,00	5 719,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 000,00	764,00	0,00	0,00	236,00
74718	Autres	3 100,00	2 346,52	0,00	0,00	753,48
748314	Dotat° unique compensat° TP	120,00	120,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	1 645,00	1 645,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 175,00	4 175,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	22 700,00	21 270,53	0,00	0,00	1 429,47
751	Redev.concessions,brevets...	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
752	Revenus des immeubles	22 200,00	21 270,53	0,00	0,00	929,47
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		452 198,00	436 634,74	0,00	0,00	15 563,26
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	16,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu)	0,00	16,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		452 198,00	436 650,74	0,00	0,00	15 547,26
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		452 198,00	436 650,74	0,00	0,00	15 547,26
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		19 221,19				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

LM
FXA
pp
SAC
CB
E

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2017
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	188 678.00	17 576,65	87 395,00	83 706.35
2111	Terrains nus	6 000.00	0,00	0,00	6 000.00
2135	Installations générales	163 178.00	10 694.37	87 395.00	65 088.63
2138	Autres constructions	8 500.00	0,00	0,00	8 500.00
21532	Réseaux d'assainissement	8 000.00	0,00	0,00	8 000.00
21568	Autre matériel et outillage	0.00	1 179,60	0,00	0.00
2158	Autres matériels & outillage	1 000.00	1 260,00	0,00	0.00
2184	Mobilier	1 000.00	3 629,14	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	1 000.00	813,54	0,00	186.46
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		188 678.00	17 576,65	87 395,00	83 706.35
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	8 310.44			
Total des dépenses financières		8 310.44	0,00	0,00	8 310.44
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		196 988.44	17 576,65	87 395,00	92 016.79
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		196 988.44	17 576,65	87 395,00	92 016.79
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Fxat
 LM
 PP
 J4C
 CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	102 317.50	2 998,00	0,00	99 319.50
13251	Subv du GFP de rattachement	32 332.50	0,00	0,00	32 332.50
1328	Autres	58 315.00	1 049,00	0,00	57 266.00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	11 670.00	1 949,00	0,00	9 721.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		102 317.50	2 998,00	0,00	99 319.50
10	Dotations Fonds divers Réserves	6 000.00	6 811,12	0,00	0.00
10222	FCTVA	2 000.00	2 960,00	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	4 000.00	3 851,12	0,00	148.88
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00			
Total des recettes financières		6 000.00	6 811,12	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		108 317.50	9 809,12	0,00	98 508.38
021	Virement de la section de fonct.	0.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0.00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		108 317.50	9 809,12	0,00	98 508.38
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		88 670,94			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

4. Affectation des résultats 2017 au budget primitif 2018

Au vu de ce qui a été présenté précédemment, le compte administratif et les restes à réaliser 2017 présentent :

- Un déficit de fonctionnement de 13 868,78 €
- Un excédent d'investissement de 80 903,41 €
- Un besoin de financement en investissement de 87 395,00 € (restes à réaliser)

Les résultats sont affectés comme suit :

- Fonctionnement - dépenses : déficit reporté (art. 002) : 13 868,78 €
- Investissement - recettes : résultat d'investissement reporté (art. 002) : 80 903,41 €

Délibération n° MD 739/2018 adoptée à l'unanimité.

5. Taxes communales 2018

Madame le Maire informe le Conseil que la Commission Finances, réunie le 3 avril écoulé, a proposé le maintien des taux communaux comme suit :

	Bases prévisionnelles 2018	Taux	Produits attendus
Taxe d'Habitation	1 202 000 €	9,92 %	119 238,40 €
Taxe Foncière bâti	739 500 €	13,76 %	101 755,20 €
Taxe Foncière non-bâti	14 900 €	74,27 %	11 066,23 €
TOTAL			232 059,83 €

Le montant prévisionnel des contributions directes ainsi voté est inscrit à l'article 73111 du budget primitif de l'année 2018.

Délibération n° MD 740/2018 adoptée à l'unanimité.

6. Subventions aux associations 2018

Plusieurs demandes de subvention nous sont parvenues :

Association	Subventions 2017	Montant sollicité	Propositions 2018
Comité des Fêtes	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Assoc. Sportive du Lycée V.t Van Gogh d'Aubergenville	100 €	70 € (10€ / lycéen falaisien)	70 €
Les Abeilles de La Falaise	500 €	500 €	500 €
Association Prévention Routière 78	140 €	Moy. 2017 : 120 €	140 €
Les Cyclotouristes de la Mauldre (Retina France)	200 €	Pas de mt indiqué	200 €
Ligue Nationale contre le Cancer	0 €	Pas de mt indiqué	-
AFM Téléthon	0 €	Pas de mt indiqué	-
Association des paralysés de France	0 €	Demande pour 2017 reçue en juin : 500€	-
Odyssée (Coordination et accompagnement à domicile)	150 € (2 falaisiens)	Minimum : 50 € (1 falaisien concerné)	75 €
3 590 €			3 485,00 €

Madame le maire, en tant que présidente d'honneur du Comité des Fêtes de La Falaise, ne prend pas part au vote de la subvention pour cette association.

Il est précisé que toute demande de subvention adressée postérieurement sera étudiée dans le cadre du prochain budget.

Délibération n° MD 741/2018 adoptée à l'unanimité.

7. Budget Primitif 2018

Madame le Maire explique que, tout comme les années précédentes, le budget est un budget prudent avec pour seuls projets :

- les travaux de mise en accessibilité, de sécurisation au risque attentat et d'isolation de l'école « Les 3 Tilleuls »
- la restauration du Monument aux morts.

FMA LM SHC CB

► **Outre les recettes liées à la fiscalité locale (taxes communales) ci-dessus, les recettes prévues pour 2018 sont :**

- L'attribution de compensation (article 7321) : dans le cadre des charges et des impositions transférées à la CAMY depuis le 1^{er} janvier 2012 et à la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSeO) depuis le 1^{er} janvier 2016, une attribution de compensation (AC) peut être à percevoir ou à reverser (article 73928) à GPSeO. Pour 2018, une AC provisoire n° 1 a été calculée par GPSeO à 44 257 € à percevoir.

- Les dotations de l'État en diminution constante :

Dotations	Imputations BP	2014	2015	2016	2017	2018*
Dotation globale forfaitaire (DGF)*	7411	66 714 €	55 295 €	44 970 €	35 901 €	31 382 €
Dotation de solidarité rurale*	74121	5 813 €	5 509 €	5 547 €	5 719 €	6 201 €
Dotation unique compensations TP**	748314	688 €	454 €	385 €	120 €	0 €
Dotation de compensation taxe foncière**	74834	2 317 €	2 132 €	1 813 €	1 645 €	1 375 €
Dotation de compensation taxe habitation**	74835	3 327 €	3 321 €	2 431 €	4 175 €	5 999 €
Dotation comp. taxe prof. (DCRTP)	74836	2 607 €	- €	-	-	-
* Dotations mises en ligne le 05/04/18		81 466 €	66 711 €	55 146 €	47 560 €	44 957 €
** Etat 1259 (p. 2) reçu le 19/03/18 par @						

- Les remboursements de GPS&O dans le cadre des conventions de mise à disposition des agents communaux pour la compétence Voirie (article 70688) : Michel MERCIER (46%) et Florent THORAVALL (20%) : 22 000 €

- Les intégrations suite à dissolutions :

- Caisse des écoles de La Falaise : 2 158,24 € (attente trésorerie)
- SILYA : 207,75 € (la trésorerie attend l'arrêté préfectoral de dissolution définitive du syndicat)

► **Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement :**

- Chapitre 011 - Charges générales : les montants sont proposés sur la base du fonctionnement 2017. À noter à l'article 6226 « Honoraires » la mission d'assistance à l'archivage avec le CIG, établie sur 2 ans : 2 925€ en 2018 (et 2 925 € en 2019).
- Chapitre 012 - Charges du personnel : les montants sont proposés sur la base du fonctionnement 2017. Le tableau des effectifs s'établit comme suit :

Agents titulaires		Agents non titulaires	
Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet
Karine BARGAT-PAIS Secrétaire de mairie	Solène DALENCOURT Accueil secrétariat (24h/s)	-	Véronique TROUVÉ (CDD) Adjoint technique + surv. cantine + garderie du soir
Florent THORAVALL Adjoint technique	Isabelle VÉRON ATSEM + Garderie du matin (33,5h/s)		
Michel MERCIER Adjoint technique (stagiaire)	Alexandra JACOB (stagiaire) Surv. cantine + garderie du soir (14h07/s)		
Isabelle DAUTEL Adj. technique cantine + ménage école			

FXA LM MP JAC CB

- Chapitre 65 – Autres charges courantes : les comptes habituels sont maintenus à leur niveau habituel sauf :

→ Les contributions à reverser aux syndicats intercommunaux (article 65541) :

	Contributions 2016	Contributions 2017	Budget 2018
SIRÉ (+ solde 2017 à régulariser)	14 622,59 €	28 936,55 € (25 999,25 € réglés sur 2017)	7 100,86 € + 2 937,30 € 10 038,16 €
SMTS Mantes-Maule-Septeuil	65,00 €	75,00 €	75,00 €
			10 113,16 € → 10 120 €

Il n'y a plus de contribution financière à verser au SMAMA, celle-ci tant désormais appelée auprès de GPS&O, compétente en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018.

→ Les participations diverses (article 6558) :

	Budget 2018
Plateforme de services communautaire GPS&O	2 800,00 €
Relais Assistantes Maternelles de Mézières-sur-Seine	1 482,50 €
	4 282,50 €

- Chapitre 014 – Atténuation de produits (contributions à reverser à l'État) :

→ Le FNGIR (article 739221) :

Pas de notification reçue. Depuis 2013, le montant provisoire du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources s'élève à 44 565 €.

→ Le FPIC (article 73925) :

La loi de finances 2018 prévoit que le montant du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est maintenu pour 2018 :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1 178 € (CAMY)	2 677 €	4 411 €	6 069 €	4 936 €	5 956 €	6 000 €

→ Le remboursement de l'attribution de compensation 2016, qui s'est avérée négative pour 12 641 €, à GPS&O (article 73928)

- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Il convient d'y prévoir le remboursement du solde des versements effectués au titre de l'attribution de compensation provisoire 2016 à GPS&O : 42 200 € (article 673). Seuls 10 550 € sont budgétés, le solde devra être prévu en 2019. Un courrier sera adressé à GPS&O pour les prévenir.

► **En section d'investissement, des opérations sont programmées :**

Il a été décidé de privilégier les travaux pour l'école « Les 3 Tilleuls » ainsi que la restauration du Monument aux morts.

- Ecole « Les 3 Tilleuls » :

DÉPENSES		
• Travaux de mise en accessibilité (opération n° 31)	33 540,00 € 27 950 € HT	Article 2135

FXA LM JHC CB

Sécurisation au risque attentat (opération n° 33)		
• Gros-œuvre (création de 2 issues de secours)	55 198,68 € 45 998,90 € HT	Article 2135
• Dispositif d'alerte sonore PPMS et attentat	4 678,80 € 3 899,00 € HT	
• Divers (film opaque pour vitres, portillon fond de jardin, interphone multi-niveau, serrures...)	516,65 € 430,54 € HT	
	60 394,13 € 50 328,44 € HT	
• Remplacement des menuiseries côté cour (opération n° 034)	26 335,00 € 21 946 € HT	Article 2135

**Soit pour les 3 opérations : 120 269,13 € TTC (article 2135)
dont 87 395 € en restes à réaliser 2017.**

RECETTES		
Fonds de concours GPSeO Sécurisation au risque attentat + Accessibilité + isolation de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opérations n° 31 – 33 et 34	38 338,00 €	Article 13251

RECETTES ESPÉRÉES		
Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) - * Mt non notifié – 80 % du projet	En attente 48 315,00 €*	Article 1328
Dotation équipement territoires ruraux Sécurisation au risque attentat + Accessibilité + isolation de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opérations n° 31 – 33 et 34	A demander	Article 1341

Dans tous les cas, la commune doit prendre à sa charge 20 % des dépenses

• Restauration du Monument aux Morts (opération n° 35) :

DÉPENSES		
• Travaux de réfection	7 580,00 € (exonérés de TVA)	Article 2135
• Mise en valeur par éclairage tricolore	3 501,96 € 2 918,30 HT	Article 2135
	11 081,96 €	

RECETTES	
Subvention ONACVG (20% de la dépense HT « restauration »)	1 516 € Demande en cours
Fonds de concours GPSeO	À demander
Système de financement participatif géré par la société Dartagnans	À demander

• Divers :

- Acquisition d'une armoire forte pour les documents d'état civil (article 2158) : 944,40 € TTC
- Plan de la commune vectorisé (article 205) : 300,00 € TTC
- Développement slider site internet communal : 162,00 € TTC
- Acquisition de matériels pour le service technique (article 2158) : 3 100,00 € TTC
- (visseuse, meuleuse, diable à roue gonflée, pompe bassin, débroussailleuse, tondeuse)
- Régularisation rétrocession terrains VAN COPPENOLLE : frais notariaux (article 2111)

FXA LM JHC
CB
[Signature]

► **D'autres opérations sont repoussées au budget 2019 ou suivants :**

→ Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux : Mairie et salle Aigue Flore
Opération n° 31

DÉPENSES		
• Maîtrise d'œuvre groupe JSI	6 000,00 € 5 000,00 € HT	Article 2135
• Stationnement Aigue Flore (mairie et salle) avec travaux d'assainissement (salle)	42 243,00 € 35 202,50 € HT	
• Salle Aigue Flore (déplacement WC, aménagement vestiaire et local entretien)	46 724,40 € 38 937,00 € HT	
	94 967,40 € 79 139,50 € HT	

→ Ecole : mise en place de nouveaux rideaux occultants pour les 3 fenêtres de la classe côté parvis (article 2188)
Devis à établir

→ Acquisition de terrains - délibération du 21 février 2017 (article 2111)

Références cadastrales	Surfaces	Propriétaires	Objet
AC0196	62 m ²	Consorts VAN COPPENOLLE	Amélioration circulation et stationnement rue de la Source/Chemin des Nézy
AC0197	95 m ²	M. Mme MAUDUIT	
AC0198	82 m ²	M. LOISON	
AC0199	100 m ²	M. Mme DUPETIT	
AC0200	110 m ²	M. Mme BROQUET	
AC0117	205 m ²	Consorts VAN COPPENOLLE	Entretien amont du cimetière + parcours sportif
AA0052	625 m ²	Consorts VAN COPPENOLLE	Aménagement réseaux de chemins ruraux et projet vente de bois
AA0065	636 m ²		
AA0067	479 m ²		
C0154	55 m ²		
C0158	1 850 m ²		
	387 m ²	à 1 €/m ² hors frais notariaux	

→ Acquisition de terrains pour l'aménagement d'une aire de jeux (article 2111) :
Il reste à acquérir les terrains suivants (3 € / m²) :

AC19 (M. WATELET) : 1 535 m ²	4 605,00 €
AC22 (M. Mme CHABERTY) : 770 m ²	2 310,00 €
AC25 (Mme FUSILS Pierrette) : 1 018 m ²	3 054,00 €
Hors frais notariaux :	9 969,00 €

Délibération n° MD 742/2018 adoptée à l'unanimité :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant le projet du budget primitif 2018 établi après avis de la Commission Finances réunie le 3 avril 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte à l'unanimité par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2018 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Dépenses	461 873,00 €	172 856,41 €	634 729,41 €
Recettes	461 873,00 €	172 856,41 €	634 729,41 €

- précise que le Budget Primitif 2018 a été voté par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Fxa LM MB JCG CR

EXTRAITS DU BUDGET PRIMITIF 2018

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL			BP	2018
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	106 415,00	102 955,00	102 955,00
6042	Achat presta° service sauf terra	17 500,00	14 600,00	14 600,00
60611	Eau & assainissement	1 850,00	1 980,00	1 980,00
60612	Energie-électricité	21 670,00	20 400,00	20 400,00
60622	Carburants	1 200,00	850,00	850,00
60623	Alimentation	1 500,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	250,00	400,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	300,00	300,00
60631	Fournitures d'entretien	2 800,00	2 800,00	2 800,00
60632	F. de petit équipement	700,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	250,00	150,00	150,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	2 100,00	2 200,00	2 200,00
6068	Autres matières & fournitures	2 250,00	3 050,00	3 050,00
611	Contrats prestatat° services	2 680,00	4 480,00	4 480,00
6135	Locations mobilières	9 500,00	10 000,00	10 000,00
615221	Bâtiments publics	2 760,00	5 720,00	5 720,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 200,00	2 800,00	2 800,00
6156	Maintenance	100,00	200,00	200,00
6161	Assurance multirisque	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 250,00	900,00	900,00
6188	Autres frais divers	1 068,00	1 100,00	1 100,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	330,00	0,00	0,00
6226	Honoraires		2 925,00	2 925,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 276,00	7 960,00	7 960,00
6238	Frais divers de publicité	350,00	0,00	0,00
6247	Transp.collectifs	3 010,00	3 390,00	3 390,00
6256	Missions	629,00	450,00	450,00
6261	Frais d'affranchissement	2 050,00	1 700,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunication	2 522,00	2 550,00	2 550,00
627	Services bancaires et assimil	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 020,00	800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	1 400,00	1 400,00
6288	Autres services extérieurs		150,00	150,00
63512	Taxes foncières	150,00	150,00	150,00
012	Charges de personnel	235 572,00	218 910,00	218 910,00
6331	Versement de transport	2 330,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 305,00	2 170,00	2 170,00
6338	Autres impôts & taxes	465,00	440,00	440,00
6411	Personnel titulaire	134 000,00	137 000,00	137 000,00
6413	Personnel non titulaire	23 287,00	10 770,00	10 770,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000,00	27 220,00	27 220,00
6453	Cotisations caisses retraite	32 535,00	32 100,00	32 100,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 650,00	400,00	400,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 700,00	6 300,00	6 300,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	360,00	360,00
6458	Cotisations autres organismes	1 600,00	1 650,00	1 650,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	53 028,00	63 206,00	63 206,00
739118	Autres versements de fiscalité	1 750,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	44 565,00	44 565,00	44 565,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	5 956,00	6 000,00	6 000,00
73928	Autres prélèvt reverst fiscalité	757,00	12 641,00	12 641,00
65	Autres charges gestion courante	70 375,00	50 048,00	50 048,00
6531	Indemnités élus	25 700,00	26 000,00	26 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 200,00	1 400,00	1 400,00

Fxt LM  J46
 CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 600,00	4 500,00	4 500,00
6535	Formation élus	100,00	260,00	260,00
65541	Compensat° charges territoriales	29 010,00	10 120,00	10 120,00
6558	Autres dépenses obligatoires	5 375,00	4 283,00	4 283,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 590,00	3 485,00	3 485,00
65888	Autres	800,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		465 390,00	435 119,00	435 119,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 550,00	10 550,00	10 550,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	10 550,00	10 550,00	10 550,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	279,19	2 335,22	2 335,22
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		476 219,19	448 004,22	448 004,22
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		476 219,19	448 004,22	448 004,22

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
-----------------------------	------

		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		13 868,78

		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		461 873,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

FxA LM J90
CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	4 000,00	29 000,00	29 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel		22 000,00	22 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	4 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services	46 050,00	31 600,00	31 600,00
70311	Concessions dans les cimetières	300,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	33 750,00	29 500,00	29 500,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 500,00	1 600,00	1 600,00
70878	Remb par autres redevables	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	328 008,00	334 116,00	334 116,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	224 763,00	232 059,00	232 059,00
73211	Attribution de compensation	43 795,00	44 257,00	44 257,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	850,00	800,00	800,00
7351	Taxe conso finale électricité	12 500,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	46 100,00	47 000,00	47 000,00
74	Dotations et participations	51 440,00	45 757,00	45 757,00
7411	Dotation forfaitaire	35 900,00	31 382,00	31 382,00
74121	Dot Solidarité rurale	5 500,00	6 201,00	6 201,00
744	FCTVA	1 000,00	800,00	800,00
74718	Autres	3 100,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	120,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 645,00	1 375,00	1 375,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 175,00	5 999,00	5 999,00
75	Autres produits gestion courante	22 700,00	21 400,00	21 400,00
751	Redev. concessions, brevets...	500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	22 200,00	21 400,00	21 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		452 198,00	461 873,00	461 873,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		452 198,00	461 873,00	461 873,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		452 198,00	461 873,00	461 873,00

+	
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	461 873,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

LM  SMC
FXA  CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		500,00	500,00
205	Concessions et droits simil.		500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	188 678,00	75 025,00	75 025,00
2111	Terrains nus	6 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales	163 178,00	70 975,00	70 975,00
2138	Autres constructions	8 500,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	8 000,00	0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage	1 000,00	4 050,00	4 050,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		188 678,00	75 525,00	75 525,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	8 310,44	9 936,41	9 936,41
020	Dépenses imprévues Invest	8 310,44	9 936,41	9 936,41
Total des dépenses financières		8 310,44	9 936,41	9 936,41
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		196 988,44	85 461,41	85 461,41
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		196 988,44	85 461,41	85 461,41

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	87 395,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	172 856,41

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Jole
LM
FxA
CB
R

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	102 317,50	86 653,00	86 653,00
13251	Subv du GFP de rattachement	32 332,50	38 338,00	38 338,00
1328	Autres	58 315,00	48 315,00	48 315,00
1341	Dotat ^e équipt territoires ruraux	11 670,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		102 317,50	86 653,00	86 653,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	6 000,00	5 300,00	5 300,00
10222	FCTVA	2 000,00	1 500,00	1 500,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	3 800,00	3 800,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		6 000,00	5 300,00	5 300,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		108 317,50	91 953,00	91 953,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		108 317,50	91 953,00	91 953,00

+	
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	80 903,41
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	172 856,41

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

LM
Fxt
SJC
CB
E

8. Convention de mise à disposition d'un archiviste – CIG de la Grande Couronne de la Région Ile de France

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la de la Grande Couronne de la Région Ile de France, au-delà du champ d'intervention de ses missions institutionnelles et en vertu des articles 22 à 26-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, a développé un service d'accompagnement à la gestion des archives à destination des collectivités territoriales.

La tenue des archives est une obligation légale au titre des articles L 212-6 et suivants du Code du Patrimoine et de l'article R 1421-9 du Code Général des Collectivités Territoriales qui peut engager la responsabilité du Maire en cas de faute constatée.

Le service d'accompagnement à la gestion des archives du CIG est destiné à accompagner les collectivités territoriales affiliées dans la gestion de leurs archives en leur proposant les prestations suivantes :

- Tri, classement, conditionnement et cotation des archives selon la réglementation ;
- Préparation des éliminations et rédaction de bordereaux d'élimination ;
- Organisation des locaux d'archivage ;
- Elaboration d'instruments de recherche ;
- Rédaction de procédures d'archivage, pour la consultation interne, pour la communication des archives au public, pour l'accès au local d'archivage ;
- Conseil et sensibilisation auprès des agents de la collectivité à la gestion archivistique, à l'utilisation des instruments de recherche, à l'application des procédures rédigées ;
- Rédaction d'un rapport d'intervention, assorti d'une proposition de suivi dans le temps ;
- Si nécessaire, préparation du versement des archives aux Archives Départementales (conditionnement, rédaction du bordereau de versement) ;
- Si nécessaire, préparation du dépôt des archives anciennes de plus de 100 ans aux Archives Départementales (conditionnement adapté, rédaction du bordereau de dépôt) ;

Le CIG propose de mettre à disposition des collectivités qui en font la demande un(e) archiviste qualifié(e) pour accompagner ce travail de gestion, après passation d'une convention. Dans le cadre d'une visite préalable, un diagnostic de l'état des archives de la collectivité a été établi, déterminant ainsi une intervention d'une durée prévisible de 6 semaines de 39 heures pour un coût total estimé de 5 850 € réparti sur les années 2018 et 2019.

Délibération n° MD 743/2018 adoptée à l'unanimité

9. Avis sur le projet arrêté du Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi) 2018-2023 – Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

Le Programme Local de l'Habitat 2018-2023 est un document éminemment stratégique : il définit, pour 6 ans, la programmation de logements et s'opérationnalise par le biais d'un programme d'actions, lequel vise, entre autres, la production d'une offre de logements de qualité, l'amélioration du parc existant et la fluidité de tous les parcours résidentiels.

A travers son PLHi, GPS&O réaffirme sa volonté de poursuivre une production de logements similaire à la précédente décennie, soit 2300 logements neufs par an.

Pour la période 2018-2023, GPS&O s'est fixé les orientations suivantes :

- Contribuer à l'effort régional de production de logements, en veillant au développement équilibré et durable du territoire
- Contribuer aux parcours résidentiels en proposant une offre adaptée aux ménages aux revenus intermédiaires
- Agir pour le développement d'une offre locative sociale équilibrée et attractive
- Prévenir la dévalorisation du parc privé (notamment des copropriétés), renforcer son amélioration et lutter contre l'habitat indigne
- Contribuer aux réponses aux besoins spécifiques en logement

Délibération n° MD 744/2018 adoptée à l'unanimité

LM
FxA
S&C
CB
E

10. Restauration du monument aux morts - Approbation du recours à un financement participatif – Convention avec la société Dartagnans

Comme évoqué en fin de séance du 13 mars 2018, une part du financement peut désormais être obtenue grâce à un système de financement participatif géré par l'intermédiaire d'une plateforme accessible par Internet. Par décret n° 2015-1670 du 14 décembre 2015 portant dispositions relatives aux mandats confiés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics en application des articles L. 1611-7 et L. 1611-7-1 du code général des collectivités territoriales, les collectivités locales peuvent ainsi percevoir des revenus tirés d'un projet de financement participatif « au profit d'un service public culturel, éducatif, social ou solidaire » et en confier l'encaissement à un organisme public ou privé.

Dans ce cadre, il est prévu de confier la gestion de cette plateforme Internet à la Société DARTAGNANS, 14 rue Crespin, 75011 Paris, spécialisée dans le domaine de la restauration du patrimoine culturel français.

En conséquence, il convient :

- ▶ d'autoriser le recours à un financement participatif destiné aux particuliers et aux professionnels afin de leur permettre de faire des dons en ligne pour participer au financement de cette acquisition. L'objectif à atteindre a été fixé à 9 500 €.
- ▶ d'accepter que la société DARTAGNANS se charge de toute la mise en œuvre et du suivi de l'opération et gère les versements attendus via la plateforme qu'elle aura créée,
- ▶ d'accepter que Madame le Maire ou son représentant délivre à chaque donateur le reçu fiscal prévu pour les organismes d'intérêt général,
- ▶ d'approuver la convention à conclure avec la Société DARTAGNANS prévue pour une durée de 12 mois et comprenant une rémunération basée sur les pourcentages du montant des dons collectés fixés à 8%
- ▶ d'autoriser Madame le Maire à signer la présente convention, ainsi que tout document s'y rapportant. Les crédits correspondants seront inscrits à l'article 2161 et au chapitre 21 du Budget 2018.

Délibération n° MD 745/2018 adoptée à l'unanimité

Questions diverses

CCAS de Mézières-sur-Seine :

Madame le maire indique que le CCAS de Mézières-sur-Seine dispose de personnel qualifié pour les services à domicile d'aide à la personne (ménage, courses...). En cas de besoin, Monsieur le maire de Mézières, président du CCAS, lui a indiqué que les falaisiens pouvaient solliciter ses services.

Opération de nettoyage des chemins ruraux :

Madame le maire rappelle que l'opération prévue l'année dernière n'a pu avoir lieu du fait des conditions météorologiques. Elle demande si le conseil souhaite renouveler cette opération. La date du samedi 23 juin est avancée, mais, sur proposition de Monsieur COUTREAU, il est décidé de repousser cette manifestation au mois d'octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

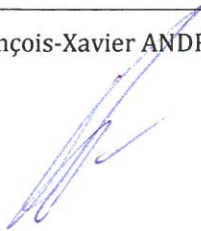
Le Maire,

Maryse DI BERNARDO

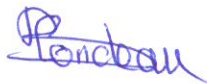
Le secrétaire de séance,

Sylvie SONGEUR

François-Xavier ANDRÉ



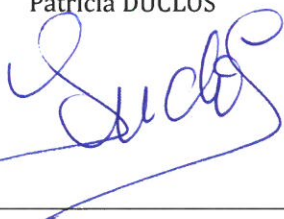
Corinne BLONDEAU



Jean-Marie COUTREAU



Patricia DUCLOS



Joël GOULAY



Monique LESOURD

